

221C1135
FR0000061137-FS0394

20 mai 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

BURELLE S.A.
(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 20 mai 2021, la société Financière Protea¹ (avenue Louise 65 Boîte 11, 1050 Bruxelles, Belgique) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 17 mai 2021, le seuil de 5% des droits de vote de la société BURELLE et détenir, individuellement, 93 000 actions BURELLE représentant 186 000 droits de vote, soit 5,29% du capital et 5,90% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

À cette occasion, le groupe familial Burelle n'a franchi aucun seuil et détient, au 17 mai 2021, 1 500 070 actions BURELLE représentant 2 891 457 droits de vote, soit 85,35% du capital et 91,68% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sogec 2 ¹	655 468	37,29	1 310 936	41,57
Compagnie Financière de la Cascade ¹	454 980	25,89	894 960	28,38
Financière Protea ¹	93 000	5,29	186 000	5,90
Garamond ³	93 000	5,29	93 000	2,95
Eliane Lemarié	47 280	2,69	94 560	3,00
Clotilde Lemarié	42 542	2,42	85 084	2,70
M. et Mme Jean Burelle	39 493	2,25	78 681	2,49
Autres membres famille Burelle ⁴	74 307	4,23	148 236	4,70
Total groupe familial Burelle	1 500 070	85,35	2 891 457	91,68

¹ Contrôlée par la famille Burelle.

² Sur la base d'un capital composé de 1 757 623 actions représentant 3 153 880 droits de vote (compte tenu des 93 000 droits de vote double attribués, le 17 mai 2021, aux actions détenues par la société Financière Protea), en application de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée à hauteur d'environ 50,5% par Mme Clotilde Lemarié et 49,5% par Mme Eliane Lemarié.

⁴ Aucun autre membre de la famille Burelle ne détient au moins 5% du capital ou des droits de vote de la société BURELLE.